

LE SERVICE CIVIQUE DANS LA VIENNE

Impact du Service Civique sur le parcours des jeunes

Contexte de l'enquête

L'enquête a été confiée par la Mission Observation de la DRDJSCS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) et la DDCS de la Vienne (Direction Départementale de la cohésion sociale). Les personnes référentes pour ce travail étaient Madame Nora El Harchi, qui est chargée d'études à la MOSTRA (Mission Observation Stratégie Animation) à l'antenne de Poitiers, et Cécile Chathuant (Référente Départementale du Service Civique à la DDCS).

L'attente générale des commanditaires était de *"connaître un peu mieux la suite du parcours des jeunes volontaires après achèvement de leur mission, et de mesurer en quoi l'accomplissement de cette mission a infléchi ledit parcours qu'il soit citoyen ou professionnel"*.

Méthodes

La population ciblée pour cette enquête est celle de volontaires ayant terminé leur mission de Service Civique dans la Vienne, entre 2010 et 2017, soit 2.227 volontaires (Sources DRDJSCS – Base de données ELISA Service Civique. Extraction de janvier 2017).

4 méthodes sociologiques ont été mises en œuvre :

<p>Un <u>questionnaire</u> de 60 questions, auto-administré et envoyé à 1.390 volontaires. 253 questionnaires ont été retournés et complétés (soit un taux de retour de 18,2 %).</p>	<p><u>Entretien individuel</u> : 25 volontaires choisis selon : 1) leur niveau de formation à la signature du contrat ; 2) leur sexe ; 3) le type d'agrément de la structure d'accueil ; 4) la date de fin de leur contrat de mission.</p>
<p>3 <u>entretiens collectifs</u> réalisés auprès de volontaires ayant terminé leur mission. Chacun était constitué de 3 à 6 volontaires.</p>	<p>Les <u>observations</u> se sont déroulées sur 1 à 4 semaines, dans 3 structures de Poitiers ou de ses alentours, dont 1 mairie et 2 associations.</p>

Chiffres clés

- 55 % des volontaires sont des femmes.
- 41 % des volontaires sont **demandeur.se.s d'emploi** à la signature de leur contrat et 38 % sont des **étudiant.e.s**.
- 40,7 % des volontaires ont le **niveau baccalauréat** et 40,1 % ont un **niveau supérieur au baccalauréat** à la signature du contrat.
- Les volontaires proviennent davantage d'espaces urbains que d'espaces ruraux (64 % des volontaires habitaient à **Poitiers** et 10,1 % de **Châtelleraut**).
- 57 % des missions sont de **8 à 10 mois**.



Le dispositif du Service Civique a été créé par la loi du 10 Mars 2010 et mis en place le 13 Mai 2010. Il permet aux jeunes de 16 à 25 ans (ou 30 ans si le / la jeune, appelé.e "volontaire" est en situation de handicap) de s'engager dans une mission d'intérêt général au sein d'une structure d'accueil. Cette structure peut être une association, une fondation, une collectivité territoriale, un établissement public ou un service de l'Etat. Une mission peut durer de 6 à 12 mois. Elle donne droit à une indemnisation de 580,55 euros par mois.

Objectif

Connaître les effets différenciés du Service Civique sur les trajectoires des jeunes, en fonction de leur trajectoire antérieure et de leur intégration dans une structure d'accueil donnée.

Master 2 de sociologie – Diagnostic et Intervention Sociale – 2016 - 2017



ABEGUE OBOUNOU Noelle
noelleabeque99@gmail.com

ARNAUD Joséphine
ajosephine.iarnaud@gmail.com

ROY Lucile
lucile.c.roy@gmail.com

Les missions et les structures d'accueil

Dans la Vienne, depuis la mise en place du dispositif en 2010 jusqu'au 31 Décembre 2016, **220 structures ont accueilli**, sur une ou plusieurs années, au moins **un.e volontaire**.

84.5 % des 2.227 volontaires ayant réalisé une mission de Service Civique dans la Vienne sont allé.e.s au terme de leur contrat.

Les domaines de la **solidarité** et de **l'éducation pour tous** correspondent à plus de **50 %** des missions réalisées dans la Vienne, soit respectivement **28,7 %** et **21,6 %**. Dans la Vienne, ces pourcentages peuvent s'expliquer par le fait que la proposition de missions est forte dans ces domaines, tout particulièrement pour la solidarité.

Les trajectoires qui mènent au Service Civique : 5 profils de volontaires	
Logique d'insertion sociale	<p>Ce profil correspond à celui / celle souhaitant connaître la ville pour y trouver un emploi ou pour réaliser ses études.</p> <p>Exemple : Scott (avant le SC : 19 ans et niveau bac, va sur Poitiers en tant que garçon au pair, mission réalisée dans une association d'animation ; actuellement : 24 ans, en emploi et ayant le projet de devenir conseiller principal d'éducation), après être arrivé à Poitiers :</p>
Logique professionnelle	<p>27.1 % des volontaires cherchant à acquérir des compétences, des aptitudes et des connaissances.</p> <p>Exemples : Jean, un étudiant en master qui ne trouvait pas d'emploi ; Thomas, un lycéen avec le baccalauréat qui avait besoin de temps pour préparer son concours ; Ted, un stagiaire (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives -STAPS) qui s'est vu proposer une mission ; ou encore Job, un lycéen sans le baccalauréat qui avait besoin de retrouver un rythme de travail.</p> <p>17,5 % des volontaires cherchent à acquérir une expérience professionnelle.</p> <p>Exemple : Emilia, en BTS qui, en recherche d'un emploi, a trouvé une mission correspondant à son projet professionnel ; ou Lorie qui cherchait un moyen de payer son loyer :</p>
Logique d'engagement	<p>15,3 % des volontaires se sont engagé.e.s dans une mission car ils / elles avaient un intérêt pour la structure et 11.9 % car ils souhaitent se rendre utile envers les autres.</p> <p>Ces volontaires cherchent à faire du volontariat. Ils ont besoin de se rendre utile pour une association ou de construire un projet personnel qui sera utile pour tous.</p> <p>Un volontaire du questionnaire a dit :</p>
Logique de reconversion et de découverte	<p>¹Pour les jeunes qui ne sont pas sûrs de leur projet professionnel, le Service Civique est un moyen de les conforter ou d'en découvrir un nouveau.</p> <p>Exemple : Anna (25 ans, Licence de sociologie, actuellement en formation en gestion des ressources humaines, mission réalisée dans un établissement public d'accompagnement et d'insertion socio-professionnelle) :</p>
Logique occupationnelle	<p>13,9 % des volontaires du questionnaire cherchent à occuper une période d'inactivité et se sont dès lors engagé.e.s auprès du Service Civique. C'est le cas de Mélodie (18 ans, arrêt des études en seconde, actuellement en emploi d'avenir secrétaire assistante, mission dans un établissement public de secours à la personne) :</p>

"Je sortais pas du tout, le fait de pas être très bien, pas adapté au climat le fait aussi d'être tout seul ça ne favorise pas l'intégration personnelle".

"Je pouvais pas rester sans rien faire et puis je devais payer le loyer de ma sœur, en plus sans bac, sans rien du tout c'est encore plus difficile".

"C'est une expérience qui m'a permis de m'orienter dans mes choix professionnels, mais c'est aussi un engagement personnel et politique à mon sens".

"J'ai fait le Service Civique parce que j'avais besoin de faire autre chose que le travail en centre d'appel".

"Je ne voulais plus rester sans rien faire, je m'ennuyais, je voulais m'occuper".

¹ Nous n'avons pas de chiffres pour cette logique, car elle est apparue lors de nos entretiens, c'est-à-dire après la construction du questionnaire.

Usages et appropriations du Service Civique

Le Service Civique peut être un moyen pour les volontaires d'être intégré.e.s dans une équipe, avec des permanent.e.s, des usagers de la structure ou encore avec d'autres volontaires.

Le Service Civique est également un moyen pour les volontaires d'être formé.e.s, soit tout au long de leur mission, soit avec les formations obligatoires civique et citoyenne.

Plus largement, notre enquête a permis de constater que des logiques d'ordre professionnel sont très prégnantes dans la réalisation d'un Service Civique, tant du côté des volontaires que du côté des structures d'accueils. A ce titre, deux éléments sont remarquables. Malgré une vigilance de la part de l'Agence du Service Civique précisant d'une part que le service civique est ouvert à tous les jeunes sans critère de différenciation et, d'autre part, que le statut de volontaire n'est pas un emploi mais relève d'un statut spécifique (Référentiel des missions de l'Agence du Service Civique, 2016), notre enquête nous a amené à constater que les pratiques différaient

de ce cadre. En effet, les offres de mission peuvent parfois contenir des critères de sélection. A titre d'exemple, parmi les 87 missions proposées le 27 avril 2017 dans le département de la Vienne, nous avons noté 16 annonces qui précisaient des critères d'obtention de permis de conduite, d'âge minimum ou encore de compétences spécifiques exigées. Certain.e.s volontaires rencontré.e.s pendant les entretiens nous ont en outre fait part du fait que des missions leur avaient été refusées parce qu'ils / elles ne correspondaient pas à certains critères (pas assez d'années de permis, manque d'expérience dans le secrétariat...). D'autre part, il y a très régulièrement un glissement sémantique (et des représentations) des termes issus du champ lexical de l'engagement vers celui de l'emploi, détectable par l'usage de la part des ancien.ne.s volontaires des termes "d'entretien d'embauche" pour la sélection ou de "salaire" pour l'indemnisation (ou encore de « collègues », de « patron », etc.).

Évaluations subjectives du Service Civique par les volontaires

Quelles que soient les méthodes employées, l'enquête montre que les attentats de Janvier 2015 n'ont pas eu de conséquences directes sur l'engagement des jeunes dans le Service Civique. Justine (21 ans, Baccalauréat Scientifique, actuellement en CDD animatrice dans un parc d'attraction, mission dans une association d'intervention auprès des populations en difficulté) :

“J'avais déjà envie de m'engager, donc voilà. Après, plus envie de m'engager non, je dirais pas ça. Parce que... j'me dis qu'avec mes petites mains, je changerai pas le monde [...]”

Le dispositif a néanmoins permis à certain.e.s volontaires de s'investir davantage dans le milieu associatif. Concernant l'engagement des volontaires à un parti politique, à un syndicat ou encore à des actions citoyennes, nos résultats montrent que la réalisation d'une mission de Service Civique n'a pas eu ou a eu peu d'incidence sur les volontaires.

Selon les volontaires que nous avons interviewés, le Service Civique a été un apport.

Nous avons distingué 5 apports : une découverte (= un moyen de découvrir d'autres horizons, de découvrir un métier et de commencer une formation pour y arriver, ou de découvrir une passion par les rencontres ou des ateliers réalisés pendant la mission) ; des apports liés à l'emploi et à la formation (= 1ère expérimentation d'un environnement de travail leur offrant un certain cadre, rythme et maturité ;

permet d'ajouter une ligne sur son CV ou leur permet de subventionner une formation) ; des apports liés au plan personnel (= réalisation du Service Civique à un moment difficile de leur vie, leur permettant de “sortir la tête de l'eau” ou le moyen de se rendre utile aux autres), une socialisation (= les volontaires ont apprécié le côté humain de leur mission par les rencontres et ont appris à être plus ouverts aux autres), une occupation (= le besoin d'occuper une période d'inactivité).

Certain.e.s volontaires ont fait part d'un sentiment d'évolution grâce à la réalisation du Service Civique, en ayant plus de temps pour réfléchir et trouver une voie, ou se découvrir sur le plan social et humain.

Avis plutôt positifs	Avis plutôt négatifs	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">➤ Opportunité de découvrir une structure.➤ Bonnes formations.➤ Se rendre utile.➤ Se faire un réseau.➤ Envie de refaire une mission si cela était possible.➤ Recommandation du dispositif à des proches.	<ul style="list-style-type: none">➤ Missions mal définies et certaines offres de mission trop exigeantes.➤ Formations qui préparent insuffisamment à l'après mission➤ Décalage entre le temps consacré à la mission et l'indemnisation.➤ Manque de suivi et d'accompagnement à la formation ou à l'insertion professionnelle.➤ Manque de reconnaissance du statut et de l'expérience.	<ul style="list-style-type: none">➤ Statut de volontaire trop ambigu.➤ Pas assez de publicité sur le dispositif.➤ Que la mission ne devienne pas obligatoire.

Les devenirs des volontaires après la fin de leur mission

Nous avons distingué 2 types de parcours après la mission :

1) En lien avec le Service Civique

a. Emplois dans une structure par le biais de leur mission

- Guillaume a eu un emploi dans le même type de structure où il a réalisé sa mission. Erine a eu un emploi dans une autre association où elle est de nouveau chargée de projets.

b. Découverte d'un projet professionnel (et début d'une formation)

- Julien a pu passer le BPJEPS grâce à sa structure. Solène a décidé de devenir conseillère principale d'éducation comme sa tutrice "Le Service Civique m'a beaucoup plu et que j'ai adoré ma tutrice, je fais des études pour devenir CPE". Marion a décidé de s'orienter vers des études de Psychologie après avoir rencontré sa collègue, elle aussi volontaire du Service Civique.

c. Obtention d'un emploi dans la structure-même de la réalisation de la mission de Service Civique

- L'association de Julien lui a créé un poste. Mélodie a repris ses études avant de retourner dans sa structure. Jean : "A la fin de mon Service Civique, on m'a proposé un contrat de travail. Je suis donc actuellement en CDD dans cette structure". Eve et Emilia ont obtenu un contrat de quelques semaines dans leur structure.

2) Sans lien avec le Service Civique

a. Obtention d'un emploi

- Lorie s'est de nouveau lancée dans la recherche d'un emploi. JP a continué ses études là où il les avait arrêtées avant le Service Civique.

b. Début d'une formation

- Jim est dans le dispositif "engagement 1ère chance". Scott a découvert qu'il aimait travailler dans le social et a commencé une formation pour devenir CPE. Elie a découvert qu'il ne voulait plus suivre son ancienne formation et en a commencé une autre. Eve et Lila ont repris leurs études initiales.

c. Réalisation d'autres activités n'ayant pas pour objectif l'insertion professionnelle

- Ted "Après mon Service Civique je suis allé à Tours créer un groupe de musique"

"Ils m'ont demandé en fait, parce qu'ils avaient un besoin, ils ont vu le besoin par rapport à nos ateliers Et donc c'était une création complète de poste."

"La mission m'a plu mais pas à en faire mon métier"

Statut des volontaires avant le Service Civique et aujourd'hui (effectifs et fréquences)				
Situation / Temps	Avant le Service Civique		Aujourd'hui	
	Effectifs	Fréquences	Effectifs	Fréquences
Etudiant.e.s	127	43.8 %	60	24.5 %
Chômeur.euses (1 ^{er} emploi)	54	18.6 %	8	3.3 %
Chômeur.euses (déjà travaillé)	43	14.8 %	28	11.4 %
Stagiaires	22	7.6 %	11	4.5 %
Collégien.ne.s / Lycéen.ne.s	22	7.6 %	/	/
En emploi	12	4.1 %	119	48.6 %
Autres	10	3.4 %	19	7.8 %
Ensemble	290	100 %	245	100 %

Lecture : Avant le Service Civique, 43.8 % des volontaires étaient des étudiants, aujourd'hui ils sont 24.5 %.

Nota bene : Il ne faut pas lire dans ce tableau un effet direct et mécanique du service civique sur les situations des anciens volontaires. Sachant qu'une période de un à six ans s'est écoulée entre le moment de l'entrée dans le service civique (colonnes de gauche) et la situation en 2017 (colonnes de droite), d'autres facteurs que le Service Civique doivent être pris en compte pour expliquer ces changements (notamment la reprise ou le prolongement d'études).

Source : M2DIS, Enquête sur le Service Civique, 2016-2017, questions n°52 : « Pouvez-vous indiquer votre situation juste avant le Service Civique, puis aujourd'hui ? (Plusieurs choix possibles) ». (Total de réponses : 291 pour avant le SC et 245 pour après le SC ; Non réponses : 12 pour avant le SC et 29 pour après le SC).